

28 mai 2018 - n° 05
180040

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL
POUR L'EXERCICE 2017**

Vu le rapport qui lui est présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M 14, M4,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2016, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que ces comptes sont régulièrement présentés,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017, en ce qui concerne les différents budgets et différentes sections budgétaires :

- * *budget principal,*
- * *budget annexe de l'eau,*
- * *budget annexe de l'assainissement,*
- * *budget annexe de la forêt,*
- * *budget annexe de la régie de spectacles,*
- * *budget annexe des bâtiments industriels et commerciaux,*
- * *budget annexe opération de renouvellement urbain,*
- * *budget annexe de l'assainissement non collectif,*
- * *budget annexe du parking du marché,*
- * *budget annexe locations commerciales,*
- * *budget annexe zones d'aménagement concerté,*

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Trésorier Principal Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part,

- ADOPTE le compte de gestion 2017 dressé par le Trésorier Principal Municipal.

ADOPTE PAR 27 VOIX POUR

Ne prennent pas part au vote : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
S. ROCHOTTE – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	23
Procurations	11
Absence.....	1

Séance du 28 mai 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO (*arrivée au point n° 4 - procuration à D. Chobaut*) - Christine FELDEN, Johann RUH, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE (*arrivé au point n° 3*).

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
François FICHTER	à	Jean-Paul BESOMBES
Isabelle De BECKER	à	Caroline PRIVAT-MATTIONI
Ousseynou SEYE	à	Claude KIENER
Issam BENOuada	à	Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à	Patrick ZANCHETTA
Pierre JEANNEL	à	Marie-José LOUDIG
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Serge VINCENT	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Mustafa GUGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.